

Guide du requérant et du mandataire

**Service en ligne du Programme de la
taxe sur l'essence et de la contribution
du Québec – volet Reddition de
comptes**



Octobre 2009

TABLE DES MATIÈRES

1	INTRODUCTION	1
2	CONTEXTE	2
3	CLAUSE OBLIGATOIRE ET ÉCHÉANCE	3
4	DÉMARRAGE DE L'APPLICATION	4
4.1	PRÉALABLE	4
4.2	OUVRIR UNE SESSION	5
5	BANDEAU.....	6
5.1	BARRE DE MENUS.....	6
5.1.1	Recherche	6
5.1.2	Coordonnées.....	6
5.1.3	Utilitaires	6
5.1.4	Mon profil	6
5.1.5	Aide en ligne	7
5.2	FIL D'ARIANE.....	7
5.3	RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES	7
6	PRÉALABLES – VALIDER ET SAISIR LES COORDONNÉES.....	8
6.1	EMPLOYÉ D'UNE MUNICIPALITÉ	9
6.1.1	Ajouter/consulter/modifier les coordonnées d'un répondant.....	10
6.2	MANDATAIRE.....	11
7	PAGE D'ACCUEIL ET RECHERCHE.....	12
7.1	PAGE D'ACCUEIL DU REQUÉRANT	12
7.1.1	Consulter/modifier une reddition de comptes.....	13
7.1.2	Créer une reddition de comptes	14
7.2	RECHERCHE D'UNE REDDITION DE COMPTES DU REQUÉRANT	15
7.3	PAGE D'ACCUEIL DU MANDATAIRE	16
7.4	RECHERCHE D'UNE REDDITION DE COMPTES	17
7.4.1	Rechercher une reddition de comptes.....	18
7.4.2	Créer une reddition de comptes	19
8	REDDITION DE COMPTES.....	20
8.1	ACCÈS AUX ONGLETS	21

ÉTAPE 1 – SAISIR LES DONNÉES DES TRAVAUX POUR LE MAINTIEN DU NIVEAU D'INVESTISSEMENT ET POUR LES PRIORITÉS 1, 2, 3 ET 4..... 23

8.2	MAINTIEN DU NIVEAU D'INVESTISSEMENT	23
8.3	TRAVAUX PRIORITÉ 1.....	24
8.4	TRAVAUX PRIORITÉ 2.....	24
8.5	TRAVAUX PRIORITÉ 3.....	24
8.6	TRAVAUX PRIORITÉ 4.....	25
8.7	OPÉRATIONS POSSIBLES À PARTIR DE L'ONGLET TRAVAUX	26
8.7.1	Consulter/modifier un projet	27
8.7.2	Ajouter un projet	28
8.7.3	Particularité du sous-onglet Maintien du niveau d'investissement.....	29
8.7.4	Particularités du sous-onglet Travaux priorité 3.....	30
8.8	DOCUMENTS JOINTS	32
8.8.1	Joindre un document.....	33

ÉTAPE 2 – SAISIR LES INDICATEURS POUR LES TRAVAUX DES PRIORITÉS 1, 2, 3 ET 4..... 34

8.9	INDICATEURS – TRAVAUX PRIORITÉ 1.....	35
8.10	INDICATEURS – TRAVAUX PRIORITÉ 2.....	37
8.11	INDICATEURS – TRAVAUX PRIORITÉ 3.....	38
8.12	INDICATEURS – TRAVAUX PRIORITÉ 4.....	39

ÉTAPE 3 – VÉRIFIER LES DONNÉES DU BILAN ET TRANSMETTRE LA REDDITION DE COMPTES..... 40

8.13	TRANSMISSION DE LA REDDITION DE COMPTES	41
8.13.1	Joindre l'attestation	42

CONSULTER LE RAPPORT DE VÉRIFICATION..... 43

8.14	CONDITIONS DE VERSEMENT	44
8.15	TRANSMISSION DU RAPPORT DE VÉRIFICATION	45

IMPRIMER LA REDDITION DE COMPTES ET LE RAPPORT DU VÉRIFICATEUR 46

1 INTRODUCTION

Le service en ligne du Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) – volet Reddition de comptes du ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire (MAMROT) est une application interactive sécurisée créée à l'usage des municipalités.

L'application interactive permet de saisir et de transmettre électroniquement la reddition de comptes des travaux réalisés par une municipalité, au moyen d'un accès sécurisé. Elle permet également de la faire valider par un vérificateur externe, toujours par voie électronique et en toute confidentialité.

Chaque page du service s'accompagne d'une aide en ligne rapidement accessible, indiquant comment exécuter les opérations de la page en cours. Au-delà de cette aide, le présent guide d'utilisation expose l'ensemble de la démarche de production d'une reddition de comptes.

2 CONTEXTE

Le Programme TECQ a été instauré le 28 novembre 2005 pour permettre le transfert d'une partie des revenus de la taxe fédérale d'accise sur l'essence et de la contribution du Québec aux municipalités afin qu'elles puissent réaliser des travaux de construction et de réfection d'infrastructures, d'eau potable, d'eaux usées et de voirie.

Si vous désirez en savoir davantage sur les modalités de transfert du programme, reportez-vous au *Guide relatif aux modalités révisées de transfert aux municipalités du Québec* disponible sur le site du Ministère à l'adresse www.mamrot.gouv.qc.ca/infrastructures/infr_tran.asp.

3 CLAUSE OBLIGATOIRE ET ÉCHÉANCE

Toutes les municipalités ayant fait approuver une programmation des travaux pour le Programme TECQ 2005-2009 sont tenues de rendre compte des travaux réalisés auprès du Ministère. À cet effet, deux redditions de comptes ont été prévues. La première, qui couvre la période du 28 novembre 2005 au 31 décembre 2007, ne s'applique pas à toutes les municipalités. La seconde, qui rend compte de la totalité des travaux réalisés entre le 28 novembre 2005 et le 31 décembre 2009, est au contraire obligatoire pour toutes les municipalités – qu'elles aient ou non déjà transmis une première reddition au Ministère – et doit être produite sur un formulaire électronique.

Cette reddition de comptes en ligne couvrant l'ensemble des travaux réalisés par une municipalité pendant la durée du Programme doit parvenir au Ministère avant le 30 juin 2010.

4 DÉMARRAGE DE L'APPLICATION

4.1 PRÉALABLE

Pour pouvoir utiliser l'application TECQ, vous devez posséder un nom d'utilisateur et un mot de passe au Bureau municipal situé à l'adresse www.portail.mamrot.gouv.qc.ca. Si ce n'est pas le cas, cliquez sur le bouton *Inscrivez-vous!* de la page d'accueil du Bureau municipal.

Bienvenue sur le portail du Bureau municipal - Windows Internet Explorer

https://www.portail.mamrot.gouv.qc.ca/

Bienvenue sur le portail du Bureau municipal

Québec

Accueil Plan du site Courrier Portail Québec MAMR Québec Municipal

Services en ligne des ministères et organismes

Compens@tions	> RV	> SSI	>
GDT	> SESAMM	> STEFE	>
Pacte Rural	> SIGAT	> FIMR	>
PRECO	> SOMAE	> PIQM	>

[? Aide](#)

Accès aux services transactionnels intégrés

Nom d'utilisateur :

Mot de passe :

Valider

Inscrivez-vous !

Mot de passe oublié ?

Centre de messages

Service en ligne du PIQM

Le service en ligne pour le Programme d'infrastructures Québec-Municipalités (PIQM) est une application interactive sécurisée conçue pour transmettre électroniquement au MAMR les demandes d'aide financière accompagnées des fichiers requis.

Ce service en ligne est offert aux municipalités, aux organismes, et à leurs mandataires – firmes-conseils, consultants et collaborateurs.

Procédure d'accès

Pour obtenir des droits d'accès au service en ligne du PIQM, chaque municipalité, organisme ou mandataire d'une municipalité ou d'un organisme (firme-conseil, consultant, collaborateur) est tenu de nommer, au préalable, **un responsable de la gestion des accès**.

Si votre organisation n'a toujours pas désigné un responsable de la gestion des accès, nous vous invitons à faire votre demande d'inscription à la Direction générale des infrastructures en vous rendant à l'adresse

Visiteurs

- Problème d'accès aux applications avec les bloqueurs de fenêtres publicitaires
- Le Bureau municipal et sa mission
- Les avantages du Bureau municipal
- Qui peut s'inscrire au Bureau municipal?
- Comment s'inscrire au Bureau municipal?
- Les services en ligne des ministères et organismes
- Comment adhérer aux services en ligne?
- Comment accéder à vos services en ligne?

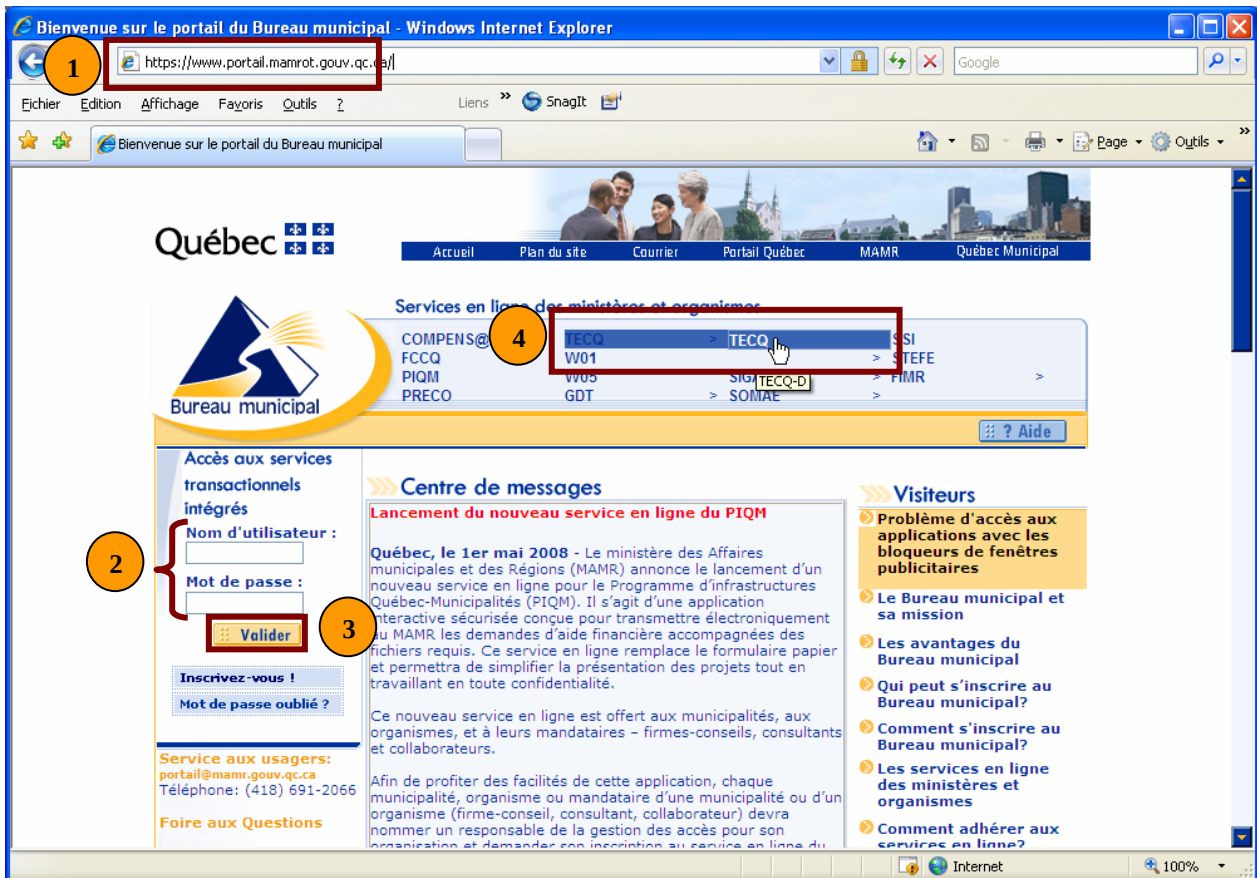
Service aux usagers:
portail@mamr.gouv.qc.ca
Téléphone: (418) 691-2066

Foire aux Questions

Internet 100%

4.2 OUVRIR UNE SESSION

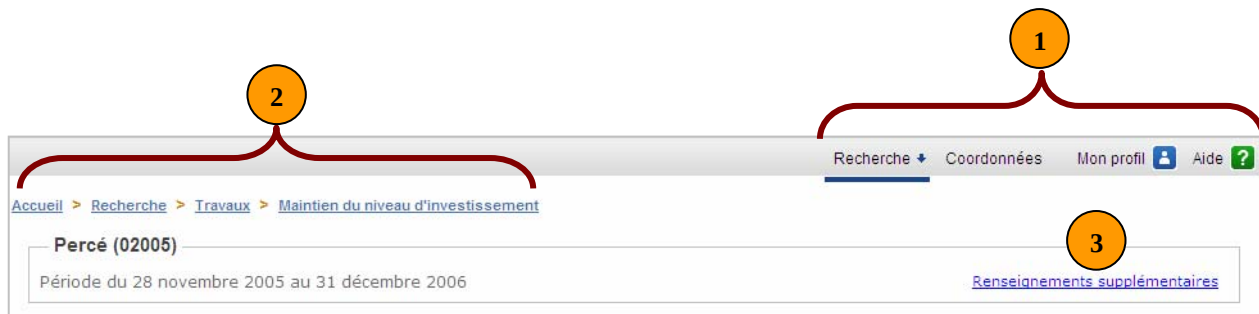
1. Accédez à la page d'accueil du Bureau municipal en vous rendant à l'adresse www.portail.mamrot.gouv.qc.ca/.
2. Entrez votre nom d'utilisateur ainsi que votre mot de passe dans les cases prévues à cet effet.
3. Cliquez sur le bouton *Valider*.
4. Cliquez sur *TECQ* dans le menu des services en ligne.



5 BANDEAU

Le bandeau contient les outils nécessaires pour naviguer dans l'application du Programme TECQ.

1. Barre de menus
2. Fil d'Ariane
3. Renseignements supplémentaires



5.1 BARRE DE MENUS

La barre de menus vous permet de chercher des redditions de comptes, d'accéder aux coordonnées de votre organisme, aux utilitaires, à votre profil d'utilisateur et à l'aide en ligne.

5.1.1 Recherche

Ce menu vous permet de faire une recherche pour accéder à une reddition de comptes.

5.1.2 Coordonnées

Ce menu vous donne accès aux coordonnées de l'organisation et du requérant. À votre arrivée dans le service en ligne, vous devez vérifier l'exactitude des coordonnées qui s'y trouvent et communiquer toute modification à la Direction des infrastructures par téléphone, au numéro 418 691-2005, ou par courriel, à l'adresse infrastructures@mamrot.gouv.qc.ca. Ces renseignements permettent au Ministère d'informer le répondant sur l'état du dossier. Cette page est détaillée au point 6.

5.1.3 Utilitaires

Ce menu déroulant vous donne accès au Registre des droits d'accès. Il est réservé aux :

- gestionnaire local des droits d'accès;
- gestionnaire local adjoint des droits d'accès;
- gestionnaire de mandataires.

5.1.4 Mon profil

Ce lien vous donne accès aux renseignements personnels de l'utilisateur et à ses droits d'accès.

5.1.5 Aide en ligne

Ce bouton est présent lorsque de l'aide en ligne est disponible pour la page en cours. En cliquant sur le bouton, une fenêtre s'ouvre automatiquement pour expliquer ce qui doit être fait et la façon de le faire dans la page de l'application en cours.

5.2 FIL D'ARIANE

Le fil d'Ariane indique les pages que vous avez traversées depuis la page *Accueil*. Chaque section du fil d'Ariane est sélectionnable vous permettant ainsi de retourner rapidement dans les pages que vous avez consultées.

5.3 RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

L'hyperlien *Renseignements supplémentaires* affiche, dans une fenêtre flottante, les coordonnées du requérant, du répondant ainsi que la liste des *Destinataire(s) des messages de notification* associés à la municipalité sélectionné.

Renseignements supplémentaires

Coordonnées du requérant

Nom (code géographique)	Percé (02005)
Adresse de correspondance	CP 99 Percé G0C 2L0
Téléphone	418-782-2933
Télécopieur	418-782-5487

Coordonnées du répondant

Prénom	Desrosiers
Nom	Sylvie
Fonction	Mairesse
Téléphone	418-786-2878 #675
Courriel	sylvie.desrosiers@ville.percé.qc.ca

Destinataire(s) des messages de notification

Courriel	alain.tessier@ville.percé.qc.ca
----------	---------------------------------

6 PRÉALABLES – VALIDER ET SAISIR LES COORDONNÉES

À l'ouverture de l'application TECQ, la page *Coordonnées* s'affiche automatiquement si les coordonnées concernant votre répondant n'y figurent pas.

Autrement, vous accédez directement à la page *Accueil*. Toutefois, comme le Ministère utilisera ces renseignements pour communiquer avec vous, vous devez valider vos coordonnées et celles du répondant en cliquant sur le menu *Coordonnées*.

6.1 EMPLOYÉ D'UNE MUNICIPALITÉ

Cette page vous permet d'effectuer les opérations suivantes :

1. Consulter/modifier les coordonnées du requérant.

- Ces coordonnées sont disponibles seulement pour consultation. Si certains renseignements sont erronés, vous devez communiquer avec le Ministère par téléphone, au numéro 418 691-2005, ou par courriel, à l'adresse infrastructures@mamrot.gouv.qc.ca.

2. Ajouter/consulter/modifier les coordonnées d'un répondant.

- Vous devez saisir ces renseignements pour être en mesure de transmettre votre reddition de comptes au Ministère.

3. Ajouter/consulter/modifier les courriels de notification.

- Ces courriels seront utilisés par le Ministère pour communiquer avec vous.

4. Accéder à la page *Accueil*.

- La page d'Accueil est détaillée au point 7.

Affaires municipales,
Régions et Occupation
du territoire
Québec

Taxe sur l'essence et contribution du Québec (TECQ)
volet Reddition de comptes
Accueil

Recherche
Coordonnées +
Mon profil
Aide ?

Accueil > Coordonnées > Municipalité

Municipalité

Bienvenue au service en ligne du Programme TECQ – volet Reddition de comptes

Cette application a été créée pour vous permettre de produire et de transmettre électroniquement vos redditions de comptes au Ministère au moyen d'un accès sécurisé et d'en faire le suivi. Pour utiliser le service de façon optimale, nous vous recommandons d'avoir recours à la fonction Aide en haut à droite de votre écran qui explique de façon détaillée le processus à suivre.

4

[Accéder à l'accueil](#)

Aucun client ne vous est associé.

Coordonnées du requérant

Veuillez vérifier l'exactitude des renseignements ci-dessous et communiquer avec la Direction générale des infrastructures au numéro 418 691-2005 ou à l'adresse infrastructures@mamrot.gouv.qc.ca pour signaler tout changement.

Nom (code géographique)	Cap-Chat (04047)	Téléphone	418-786-5537
Adresse de correspondance	CP 279 Cap-Chat G0J 1E0	Télécopieur	418-786-5540
Courriel	ville.capchat@globetrotter.net		

Répondant de la municipalité

Veuillez inscrire les coordonnées du répondant. Ces renseignements sont obligatoires et permettront d'informer le répondant de l'état du dossier.

2

Ajouter

Destinataire(s) des messages de notification

Courriel	Suppr
Aucune adresse de courriel	3

Ajouter

Québec

@ Gouvernement du Québec, 2009

6.1.1 Ajouter/consulter/modifier les coordonnées d'un répondant

1. Entrez les renseignements requis dans les champs de la section *Coordonnées du répondant*.
2. Cliquez sur le bouton *Sauvegarder* ou *Annuler* pour conserver les anciennes coordonnées du répondant.

Affaires municipales, Régions et Occupation du territoire
Québec

Taxe sur l'essence et contribution du Québec (TECQ)
volet Reddition de comptes

Accueil

Recherche Coordonnées + Mon profil Aide ?

Accueil > Coordonnées > Municipalité > Coordonnées du répondant

Municipalité Coordonnées du répondant

Coordonnées du répondant

* Champ obligatoire

Veuillez inscrire les coordonnées du répondant pour la municipalité "Percé (02005)". Ces coordonnées sont obligatoires et permettront d'informer le répondant de l'état du dossier.

* M. Mme

* Nom Tessier

* Prénom Alain

* Fonction Maire

* Téléphone 418 787-4848 poste 345

* Courriel alain.tessier@ville.perce.qc.ca

Annuler Sauvegarder

Québec

© Gouvernement du Québec, 2009

NOTE : Veuillez porter une attention particulière lorsque vous entrez le courriel du répondant puisqu'il sera utilisé par le Ministère pour communiquer avec lui.

6.2 MANDATAIRE

Cette page vous permet d'effectuer les opérations suivantes :

1. Consulter/modifier les coordonnées de votre organisation.

- Ces coordonnées sont disponibles seulement pour consultation. Si certains renseignements sont erronés, vous devez communiquer avec le Ministère par téléphone, au numéro 418 691-2005, ou par courriel, à l'adresse infrastructures@mamrot.gouv.qc.ca.

2. Valider les coordonnées de votre répondant pour un client en particulier

- Vous devez entrer un répondant pour chacun de vos clients. Pour consulter les informations d'un répondant, sélectionnez d'abord le client désiré.

3. Ajouter/consulter/modifier les coordonnées du répondant du client sélectionné.

- L'ajout des coordonnées d'un répondant est détaillé au point 6.1.1.

4. Consulter/modifier les coordonnées de vos clients.

- Cette étape inclut la validation des coordonnées du requérant ainsi que la saisie des renseignements sur le répondant et des courriels de notification. Cette étape est décrite au point 6.1.

Affaires municipales, Régions et Occupation du territoire Québec

Taxe sur l'essence et contribution du Québec (TECQ)
volet Reddition de comptes

Accueil

Recherche Coordonnées + Mon profil Aide ?

Accueil > Coordonnées > Mandataire

Coordonnées du mandataire

Veuillez vérifier l'exactitude des renseignements ci-dessous et communiquer avec la Direction générale des infrastructures au numéro 418 691-2005 ou à l'adresse infrastructures@mamrot.gouv.qc.ca pour signaler tout changement.

Nom de l'organisation	ASNC-Lavalin - Lévis, 5955, rue Saint-Laurent	Téléphone	
Adresse de correspondance	5955, rue Saint-Laurent, bureau 300 Lévis G6V 3P5	Télécopieur	

Sélection d'un client: Abercorn (46005)

Répondant du mandataire

Veuillez inscrire les coordonnées du répondant. Ces renseignements sont obligatoires et permettront d'informer le répondant de l'état du dossier.

Personne	M. Gagnon Tristan	Téléphone	697-878-8787 #6878
Fonction	responsable	Courriel	tristan@firme.com

Remplacer Modifier

Québec
@ Gouvernement du Québec, 2009

NOTE : En tant que mandataire, en plus de valider et de saisir les coordonnées de votre organisation, vous devez valider les coordonnées de vos clients (municipalités) en sélectionnant l'onglet *Municipalités* au haut de la page.

7 PAGE D'ACCUEIL ET RECHERCHE

7.1 PAGE D'ACCUEIL DU REQUÉRANT

Cette page vous permet d'effectuer les opérations suivantes :

1. Consulter/modifier une reddition de comptes.
 - Cette opération est détaillée au point 7.1.1.
2. Créer une reddition de comptes.
 - Cette opération est détaillée au point 7.1.2.
3. Supprimer une reddition de comptes.
 - La suppression d'une reddition de comptes n'est possible que si cette dernière n'a jamais été transmise au Ministère.

Affaires municipales,
Régions et Occupation
du territoire
Québec

Taxe sur l'essence et contribution du Québec (TECQ)
volet Reddition de comptes

Accueil

Recherche Coordonnées Mon profil Aide ?

Bienvenue au service en ligne du Programme TECQ - volet Reddition de comptes
Cette application a été créée pour vous permettre de produire et de transmettre électroniquement vos redditions de comptes au Ministère au moyen d'un accès sécurisé et d'en faire le suivi. Pour utiliser le service de façon optimale, nous vous recommandons d'avoir recours à la fonction Aide en haut à droite de votre écran qui explique de façon détaillée le processus à suivre.

Reddition(s) de comptes en rédaction ou en correction

1 reddition(s) de comptes trouvée(s)

N° de dossier	Municipalité (code géographique)	État de la reddition de comptes	Date	Supprimer reddition de comptes
729030	La Guadeloupe (29030)	En rédaction	2009-03-26	

[Créer une reddition de comptes](#)

Reddition(s) de comptes transmise(s) ou approuvée(s)

5 reddition(s) de comptes trouvée(s)

Programme	Période	État de la reddition de comptes	Date	État du rapport de vérification	Date
2005-2009	2005-11-28 au 2005-12-31	Approuvé	2009-03-13	Approuvé	2009-03-13
2010-2014	2010-01-01 au 2011-12-31	Approuvé	2009-03-13	Approuvé	2009-03-13
2005-2009	2005-11-28 au 2006-12-31	Transmis	2009-03-17	Transmis	2009-03-17
2005-2009	2005-11-28 au 2006-12-31	Approuvé	2009-03-23	Approuvé	2009-03-23
2005-2009	2005-11-28 au 2006-12-31	Approuvé	2009-03-23	En correction	2009-03-23

Page : 1

Québec

© Gouvernement du Québec, 2009

7.1.1 Consulter/modifier une reddition de comptes

1. Sélectionnez la reddition de comptes que vous désirez consulter/modifier.

- En sélectionnant une reddition de comptes, la page *Maintien du niveau d'investissement* de l'onglet *Travaux* s'ouvre automatiquement. Cette page est détaillée au point 8.7.

Affaires municipales, Régions et Occupation du territoire
Québec

Taxe sur l'essence et contribution du Québec (TECQ)
volet Reddition de comptes

Accueil Recherche Coordonnées Mon profil Aide ?

Bienvenue au service en ligne du Programme TECQ - volet Reddition de comptes
Cette application a été créée pour vous permettre de produire et de transmettre électroniquement vos redditions de comptes au Ministère au moyen d'un accès sécurisé et d'en faire le suivi. Pour utiliser le service de façon optimale, nous vous recommandons d'avoir recours à la fonction Aide en haut à droite de votre écran qui explique de façon détaillée le processus à suivre.

Reddition(s) de comptes en rédaction ou en correction

1 reddition(s) de comptes trouvée(s) Page : 1

N° de dossier	Municipalité (code géographique)	État de la reddition de comptes	Date	Supprimer reddition de comptes
729030	La Guadeloupe (29030)	En rédaction	2009-03-26	

[Créer une reddition de comptes](#)

Reddition(s) de comptes transmise(s) ou approuvée(s)

5 reddition(s) de comptes trouvée(s) Page : 1

Programme	Période	État de la reddition de comptes	Date	État du rapport de vérification	Date
2005-2009	2005-11-28 au 2005-12-31	Approuvé	2009-03-13	Approuvé	2009-03-13
2010-2014	2010-01-01 au 2011-12-31	Approuvé	2009-03-13	Approuvé	2009-03-13
2005-2009	2005-11-28 au 2006-12-31	Transmis	2009-03-17	Transmis	2009-03-17
2005-2009	2005-11-28 au 2006-12-31	Approuvé	2009-03-23	Approuvé	2009-03-23
2005-2009	2005-11-28 au 2006-12-31	Approuvé	2009-03-23	En correction	2009-03-23

Québec 

[@ Gouvernement du Québec, 2009](#)

NOTE : Seules les redditions de comptes *En rédaction* ou *En correction* peuvent être modifiées.

7.1.2 Créer une reddition de comptes

1. Cliquez sur l'hyperlien *Créer une reddition de comptes*.

- En sélectionnant l'hyperlien, la page *Maintien du niveau d'investissements* de l'onglet *Travaux* s'ouvre automatiquement vous permettant ainsi de créer une reddition de comptes. Cette page est détaillée au point 8.7.

Affaires municipales,
Régions et Occupation
du territoire
Québec

Taxe sur l'essence et contribution du Québec (TECQ)
volet Reddition de comptes

Accueil
Quitter

Recherche
Coordonnées
Mon profil
Aide

Bienvenue au service en ligne du Programme TECQ - volet Reddition de comptes
Cette application a été créée pour vous permettre de produire et de transmettre électroniquement vos redditions de comptes au Ministère au moyen d'un accès sécurisé et d'en faire le suivi. Pour utiliser le service de façon optimale, nous vous recommandons d'avoir recours à la fonction Aide en haut à droite de votre écran qui explique de façon détaillée le processus à suivre.

Reddition(s) de comptes en rédaction ou en correction

1 reddition(s) de comptes trouvée(s)
Page : 1

N° de dossier	Municipalité (code géographique)	État de la reddition de comptes	Date	Supprimer reddition de comptes
729030	La Guadeloupe (29030)	En rédaction	2009-03-26	

1
[Créer une reddition de comptes](#)

Reddition(s) de comptes transmise(s) ou approuvée(s)

5 reddition(s) de comptes trouvée(s)
Page : 1

Programme	Période	État de la reddition de comptes	Date	État du rapport de vérification	Date
2005-2009	2005-11-28 au 2005-12-31	Approuvé	2009-03-13	Approuvé	2009-03-13
2010-2014	2010-01-01 au 2011-12-31	Approuvé	2009-03-13	Approuvé	2009-03-13
2005-2009	2005-11-28 au 2006-12-31	Transmis	2009-03-17	Transmis	2009-03-17
2005-2009	2005-11-28 au 2006-12-31	Approuvé	2009-03-23	Approuvé	2009-03-23
2005-2009	2005-11-28 au 2006-12-31	Approuvé	2009-03-23	En correction	2009-03-23

Québec
Gouvernement du Québec, 2009

NOTE : Pour pouvoir créer une reddition de comptes, vous ne devez pas avoir de reddition en cours.

Cette page vous permet d'effectuer les opérations suivantes :

- En sélectionnant une reddition de comptes, la page *Maintien du niveau d'investissements* de l'onglet *travaux* s'ouvre automatiquement. Cette page est détaillée au point 8.1.

- La suppression d'une reddition de comptes n'est possible que si cette dernière n'a jamais été transmise au Ministère.

- Cette section est accessible seulement si les conditions décrites dans la note qui apparaît au bas de la page sont réunies.

- Affaires municipales,
Régions et Occupation
du territoire**

Québec

Taxe sur l'essence et contribution du Québec (TECQ)
volet Reddition de comptes

Accueil

Recherche + Coordonnées Mon profil Aide ?

Accueil > Recherche

Liste de redditions de comptes

6 reddition(s) de comptes trouvée(s)

Municipalité (code géographique)	Période se terminant le	État de la reddition de comptes	État du rapport de vérification	Chargé de projet (Ministère)	Supprimer
Grosse-Île (01042)	31 décembre 2006	Approuvé	Approuvé	Martine Pilote	
Percé (02005)	31 décembre 2006	En correction	Transmis	Martine Pilote	
Grande-Rivière (02015)	31 décembre 2005	Approuvé	Approuvé	Martine Pilote	
Grande-Rivière (02015)	31 décembre 2011	Approuvé	Approuvé	Martine Pilote	
Québec (23027)	31 décembre 2006	Transmis	Transmis		
La Guadeloupe (29030)	31 décembre 2005	En rédaction	À créer	Eric Marcil	

CRÉER UNE REDDITION DE COMPTES

* Champ obligatoire

* Municipalité

* Programme

* Période se terminant le

Créer une reddition de comptes

Québec

@ Gouvernement du Québec, 2009

- aucune reddition de comptes n'est en cours;
- aucune reddition de comptes finale n'a été produite pour le programme;
- aucune reddition de comptes ayant la même période de fin n'a été produite;
- une programmation de travaux a été approuvée.

7.3 PAGE D'ACCUEIL DU MANDATAIRE

Cette page vous permet d'effectuer les opérations suivantes :

1. Consulter/modifier une reddition de comptes.
 - Cette opération est détaillée au point 7.1.1.
2. Créer une reddition de comptes.
 - Cette opération est détaillée au point 7.1.2.
3. Supprimer une reddition de comptes.
 - La suppression d'une reddition de comptes n'est possible que si cette dernière n'a jamais été transmise au Ministère.

Affaires municipales,
Régions et Occupation
du territoire
Québec

Taxe sur l'essence et contribution du Québec (TECQ)
volet Reddition de comptes

Accueil

Quitter

Recherche Coordonnées Mon profil Aide ?



Bienvenue au service en ligne du Programme TECQ - volet Reddition de comptes
Cette application a été créée pour vous permettre de produire et de transmettre électroniquement vos redditions de comptes au Ministère au moyen d'un accès sécurisé et d'en faire le suivi. Pour utiliser le service de façon optimale, nous vous recommandons d'avoir recours à la fonction Aide en haut à droite de votre écran qui explique de façon détaillée le processus à suivre.

Reddition(s) de comptes en rédaction ou en correction

1 reddition(s) de comptes trouvée(s)

N° de dossier	Municipalité (code géographique)	État de la reddition de comptes	Date	Supprimer reddition de comptes
729030	La Guadeloupe (29030)	En rédaction	2009-03-26	

Créer une reddition de comptes

Reddition(s) de comptes transmise(s) ou approuvée(s)

5 reddition(s) de comptes trouvée(s)

Programme	Période	État de la reddition de comptes	Date	État du rapport de vérification	Date
2005-2009	2005-11-28 au 2005-12-31	Approuvé	2009-03-13	Approuvé	2009-03-13
2010-2014	2010-01-01 au 2011-12-31	Approuvé	2009-03-13	Approuvé	2009-03-13
2005-2009	2005-11-28 au 2006-12-31	Transmis	2009-03-17	Transmis	2009-03-17
2005-2009	2005-11-28 au 2006-12-31	Approuvé	2009-03-23	Approuvé	2009-03-23
2005-2009	2005-11-28 au 2006-12-31	Approuvé	2009-03-23	En correction	2009-03-23

Québec

Gouvernement du Québec 2009

7.4 RECHERCHE D'UNE REDDITION DE COMPTES

Cette page vous permet d'effectuer les opérations suivantes :

1. Rechercher une reddition de comptes.
 - Cette opération est détaillée au point 7.4.1.
2. Consulter/modifier une reddition de comptes.
 - En sélectionnant une reddition de comptes, la page *Maintien du niveau d'investissements* de l'onglet *Travaux* s'ouvre automatiquement. Cette page est détaillée au point 8.1.
3. Supprimer une reddition de comptes.
 - La suppression d'une reddition de comptes n'est possible que si cette dernière n'a jamais été transmise au Ministère.
4. Créer une reddition de comptes.
 - Cette section est accessible seulement s'il est possible de créer une reddition de comptes.
 - Cette opération est détaillée au point 7.4.2.

Affaires municipales, Régions et Occupation du territoire Québec

Taxe sur l'essence et contribution du Québec (TECQ) volet Reddition de comptes

Accueil

Recherche + Coordonnées Mon profil Aide ?

Accueil > Recherche

Critères de recherche

Municipalité

N° de dossier

Programme

Période se terminant le

État de la reddition de comptes

État du rapport de vérification

Réinitialiser Chercher

Résultats de la recherche

4 reddition(s) de comptes trouvée(s)

Municipalité (code géographique)	Période se terminant le	État de la reddition de comptes	État du rapport de vérification	Chargé de projet (Ministère)	Supprimer
Abercorn (46005)	31 décembre 2005	Approuvé	Approuvé	tecq0004	
Abercorn (46005)	31 décembre 2010	En rédaction	À créer	Caroline Verreault	
Blue Sea (83045)	31 décembre 2005	Transmis	En correction	Caroline Verreault	
Amos (88055)	31 décembre 2010	En rédaction	À créer	Claude Lefebvre	

CRÉER UNE REDDITION DE COMPTES

* Municipalité

* Programme

* Période se terminant le

Créer une reddition de comptes

Québec

Gouvernement du Québec, 2009

NOTE : Lorsque vous consultez les redditions de comptes d'un de vos clients, si celui-ci a plusieurs redditions de comptes, ou au contraire s'il n'en a aucune, la page *Recherche* s'ouvre automatiquement (voir 7.3). Si, par contre, ce client n'a qu'une seule reddition de comptes, c'est alors la page des travaux qui apparaît automatiquement (voir 8.1).

7.4.1 Rechercher une reddition de comptes

1. Entrez les renseignements désirés dans les champs de la section *Critères de recherche*.

- Il est possible d'effectuer une recherche avec ou sans critères.

2. Cliquez sur le bouton *Chercher*.

3. Consultez la section *Résultats de recherche*.

- En sélectionnant une reddition de comptes, la page *Maintien du niveau d'investissement* de l'onglet *Travaux* s'ouvre automatiquement. Cette page est détaillée au point 8.6.

Affaires municipales, Régions et Occupation du territoire
Québec

Taxe sur l'essence et contribution du Québec (TECQ)
volet Reddition de comptes

Accueil

Recherche + Coordonnées Rapport Utilitaires Mon profil Aide ?

Accueil > Recherche

Critères de recherche

Municipalité 02005 Percé

N° de dossier

Programme

Période se terminant le

État de la reddition de comptes

État du rapport de vérification

Chargé de projet (Ministère)

Lieu de travail

Réinitialiser Chercher

Résultats de la recherche

1 reddition(s) de comptes trouvée(s) Page : 1

Municipalité (code géographique)	Période se terminant le	État de la reddition de comptes	État du rapport de vérification	Chargé de projet (Ministère)	Supprimer
Percé (02005)	31 décembre 2006	En correction	Transmis	Martine Pilote	

→ CRÉER UNE REDDITION DE COMPTES

Québec

@ Gouvernement du Québec, 2009

7.4.2 Créer une reddition de comptes

1. Entrez les renseignements requis dans les champs de la section *Créer une reddition de comptes*.
2. Cliquez sur le bouton *Créer une reddition de comptes*.

■ La page *Maintenance du niveau d'investissement* de l'onglet *Travaux* s'ouvre automatiquement. Cette page est détaillée au point 8.6.

Affaires municipales, Régions et Occupation du territoire Québec Taxe sur l'essence et contribution du Québec (TECQ) volet Reddition de comptes

Accueil Recherche Coordonnées Rapport Utilitaires Mon profil Aide ?

Accueil > Recherche

Critères de recherche

Municipalité

N° de dossier

Programme

Période se terminant le

État de la reddition de comptes

État du rapport de vérification

Chargé de projet (Ministère)

Lieu de travail

Résultats de la recherche

33 reddition(s) de comptes trouvée(s) Page : 1 - 2 - 3 - 4

Municipalité (code géographique)	Période se terminant le	État de la reddition de comptes	État du rapport de vérification	Chargé de projet (Ministère)	Supprimer
Grosse-Île (01042)	31 décembre 2006	Approuvé	Approuvé	Martine Pilote	
Percé (02005)	31 décembre 2006	En correction	Transmis	Martine Pilote	
Grande-Rivière (02015)	31 décembre 2005	Autorisé	Autorisé	Martine Pilote	
Grande-Rivière (02015)	31 décembre 2011	Autorisé	Autorisé	Martine Pilote	
Chandler (02028)	31 décembre 2005	Autorisé	Autorisé	tecq0004	
Chandler (02028)	31 décembre 2014	Approuvé	Recommandé	tecq0004	
Hope (05025)	31 décembre 2009	Autorisé	Autorisé	Simon Bélanger	
Alberville (07025)	31 décembre 2009	Autorisé	Autorisé	tecq0004	
Alberville (07025)	31 décembre 2010	Autorisé	Autorisé	tecq0004	
Baie-des-Sables (08080)	31 décembre 2006	Autorisé	Autorisé	tecq0004	

CRÉER UNE REDDITION DE COMPTES

* Champ obligatoire

* Municipalité

* Programme

* Période se terminant le

Québec 
Gouvernement du Québec, 2009

Note : La création d'une reddition est possible seulement si :

- aucune reddition de comptes n'est en cours pour ce programme spécifique;
- aucune reddition de comptes finale n'a été produite pour le programme;
- une programmation de travaux a été approuvée;
- aucune reddition de comptes ayant la même période de fin n'a été produite pour le programme.

8 REDDITION DE COMPTES

Cette section du Guide contient toutes les étapes à suivre afin de saisir, de consulter et de transmettre au Ministère votre reddition de comptes.

Le processus est le suivant :

- Étape 1 : Saisir les données des travaux pour le maintien du niveau d'investissement et pour les priorités 1, 2, 3 et 4.
- Étape 2 : Saisir les indicateurs des travaux des priorités 1, 2, 3 et 4.
- Étape 3 : Vérifier les données du bilan et transmettre la reddition de comptes.

8.1 ACCÈS AUX ONGLETS

Deux options s'offrent à vous pour accéder aux onglets de l'application.

Option 1

1. Sélectionnez une reddition de comptes dans la page *Accueil*.
 - La page *Maintien du niveau d'investissement* de l'onglet *Travaux* s'ouvre automatiquement.
2. Cliquez sur l'onglet de votre choix.

Affaires municipales, Régions et Occupation du territoire
Québec

Taxe sur l'essence et contribution du Québec (TECQ)
volet Reddition de comptes

Accueil Recherche Coordonnées Mon profil Aide ?

Bienvenue au service en ligne du Programme TECQ - volet Reddition de comptes
Cette application a été créée pour vous permettre de produire et de transmettre électroniquement vos redditions de comptes au Ministère au moyen d'un accès sécurisé et d'en faire le suivi. Pour utiliser le service de façon optimale, nous vous recommandons d'avoir recours à la fonction Aide en haut à droite de votre écran qui explique de façon détaillée le processus à suivre.

Reddition(s) de comptes en rédaction ou en correction

4 reddition(s) de comptes trouvée(s) Page : 1

N° de dossier	Municipalité (code géographique)	État de la reddition de comptes	Date	Supprimer la reddition de comptes
709048	Métis-sur-Mer (09048)	En rédaction	2009-04-06	
723027	Québec (23027)	En correction	2009-04-06	
702005	Percé (02005)	En correction	2009-04-15	
701023	Les Îles-de-la-Madeleine (01023)	En rédaction	2009-04-15	

[Créer une reddition de comptes](#)

Reddition(s) de comptes transmise(s) ou approuvée(s)

5 reddition(s) de comptes trouvée(s) Page : 1

Programme	Période	État de la reddition de comptes	Date	État du rapport de vérification	Date
2005-2009	2005-11-28 au 2005-12-31	Approuvé	2009-03-13	Approuvé	2009-03-13
2010-2014	2010-01-01 au 2011-12-31	Approuvé	2009-03-13	Approuvé	2009-03-13
2005-2009	2005-11-28 au 2006-12-31	Approuvé	2009-03-23	Approuvé	2009-03-23
2005-2009	2005-11-28 au 2006-12-31	Approuvé	2009-04-06	Transmis	2009-03-17
2005-2009	2005-11-28 au 2005-12-31	Transmis	2009-04-09	Transmis	2009-04-05

Québec
© Gouvernement du Québec, 2009

Recherche Coordonnées Mon profil Aide ?

Accueil > Recherche > Travaux > **Maintien du niveau d'investissement**

Percé (02005)
Période de 26 novembre 2009 au 31 décembre 2009 [Renseignements supplémentaires](#)

1 Travaux 2 Indicateurs 3 Bilan et transmission Vérification externe Impression

Maintien du niveau d'investissement Travaux priorité 1 Travaux priorité 2 Travaux priorité 3 Travaux priorité 4 Documents joints

Option 2

1. Cliquez sur *Recherche* dans la barre de menus.
2. Entrez les renseignements désirés dans les champs de la section *Critères de recherche*.
 - Il est possible d'effectuer une recherche avec ou sans critères.
3. Cliquez sur le bouton *Chercher*.
4. Sélectionnez une reddition de comptes.
 - La page *Maintien du niveau d'investissement* de l'onglet *Travaux* s'ouvre automatiquement.
5. Cliquez sur l'onglet de votre choix.

Affaires municipales, Régions et Occupation du territoire Québec

Taxe sur l'essence et contribution du Québec (TECQ) volet Reddition de comptes

Accueil

Recherche + Coordonnées Rapport Utilitaires Mon profil Aide ?

Accueil > Recherche

Critères de recherche

Municipalité: 02005 Percé

N° de dossier:

Programme:

Période se terminant le:

État de la reddition de comptes:

État du rapport de vérification:

Chargé de projet (Ministère):

Lieu de travail:

Réinitialiser Chercher

Résultats de la recherche

1 reddition(s) de comptes trouvée(s) Page : 1

Municipalité (code géographique)	Période se terminant le	État de la reddition de comptes	État du rapport de vérification	Chargé de projet (Ministère)	Supprimer
Percé (02005)	31 décembre 2006	En correction	Transmis	Martine Pilote	

CRÉER UNE REDDITION DE COMPTES

Québec

Gouvernement du Québec, 2009

Recherche + Coordonnées Mon profil Aide ?

Accueil > Recherche > Travaux > Maintien du niveau d'investissement

Percé (02005)

Période du 26 novembre 2005 au 31 décembre 2006

Renseignements supplémentaires

1 Travaux 2 Indicateurs 3 Bilan et transmission 4 Vérification externe 5 Impression

Maintien du niveau d'investissement Travaux priorité 1 Travaux priorité 2 Travaux priorité 3 Travaux priorité 4 Documents joints

ÉTAPE 1 – Saisir les données des travaux pour le maintien du niveau d'investissement et pour les priorités 1, 2, 3 et 4

Pour saisir les données d'une reddition de comptes, vous devez accéder à l'onglet *Travaux* et, de là, choisir l'un ou l'autre des sous-onglets suivants : *Maintien du niveau d'investissement*, *Travaux priorité 1*, *Travaux priorité 2*, *Travaux priorité 3*, *Travaux priorité 4* et enfin celui qui permet de joindre des documents à la reddition.

8.2 MAINTIEN DU NIVEAU D'INVESTISSEMENT

Ce sous-onglet vous donne accès à la page sur laquelle seront saisis tous les travaux devant être réalisés par la municipalité pour maintenir son niveau d'investissement net minimum dans les infrastructures.

Les travaux pour le maintien du niveau d'investissements comprennent tous les investissements dans les catégories d'infrastructures suivantes :

Conduites d'eau potable et d'eaux usées

- Réseau de distribution
- Réseaux de collecte et d'interception

Eau potable

- Approvisionnement et traitement
- Réseau de distribution
- Études

Eaux usées

- Réseau de collecte
- Interception et traitement
- Études

Plan d'intervention, études et autres

Conduite d'eau potable

- Réseau de distribution

Conduite d'eaux usées

- Réseaux de collecte et d'interception

Routes et ouvrages structuraux

8.3 TRAVAUX PRIORITÉ 1

Ce sous-onglet vous donne accès à la page sur laquelle seront saisis les travaux réalisés pour la mise aux normes des équipements de captage et de traitement de l'eau potable, et de collecte et de traitement des eaux usées.

Les travaux priorité 1 comprennent tous les investissements dans les catégories d'infrastructures suivantes :

Eau potable

- Approvisionnement et traitement
- Réseau de distribution
- Études

Eaux usées

- Réseau de collecte
- Interception et traitement
- Études

8.4 TRAVAUX PRIORITÉ 2

Ce sous-onglet vous donne accès à la page sur laquelle seront saisis les travaux réalisés pour la connaissance de l'état des conduites d'eau potable et d'égout.

Les travaux priorité 2 comprennent tous les investissements dans les catégories d'infrastructures suivantes :

- Plan d'intervention
- Étude et autres

8.5 TRAVAUX PRIORITÉ 3

Ce sous-onglet vous donne accès à la page sur laquelle seront saisis les travaux réalisés pour le renouvellement des conduites d'eau potable et d'égout.

Les travaux priorité 3 comprennent tous les investissements dans les catégories d'infrastructures suivantes :

Eau potable

- Réseau de distribution d'eau potable

Eaux usées

- Réseau de collecte des eaux usées

8.6 TRAVAUX PRIORITÉ 4

Ce sous-onglet vous donne accès à la page sur laquelle seront saisis les travaux réalisés pour la voirie locale tels que les ponts ou les autres ouvrages d'art municipaux, les rues municipales ou les autres routes locales.

Les travaux priorité 4 comprennent tous les investissements dans les catégories d'infrastructures suivantes :

- Routes
- Ouvrages structuraux

NOTE : Si votre projet comprend plus d'une catégorie d'infrastructures, chaque catégorie doit être traitée de façon autonome.

8.7 OPÉRATIONS POSSIBLES À PARTIR DE L'ONGLET TRAVAUX

Les sous-onglets de l'onglet *Travaux* vous donne accès aux pages qui vous permettent d'effectuer les opérations suivantes :

1. Consulter/modifier un projet.
 - Cette opération est détaillée au point 8.7.1.
2. Ajouter un projet.
 - Cette opération est détaillée au point 8.7.2.
3. Supprimer un projet.
 - Il est impossible de supprimer un projet provenant d'une reddition de comptes précédente.
4. Consulter le sommaire des coûts d'un projet.

Affaires municipales, Régions et Occupation du territoire
Québec

Taxe sur l'essence et contribution du Québec (TECQ)
volet Reddition de comptes

Accueil

Recherche + Coordonnées Mon profil Aide ?

Accueil > Recherche > Travaux > Maintien du niveau d'investissement

Percé (02005)

Période du 28 novembre 2005 au 31 décembre 2006 [Renseignements supplémentaires](#)

1 Travaux 2 Indicateurs 3 Bilan et transmission Vérification externe Impression

Maintien du niveau d'investissement Travaux priorité 1 Travaux priorité 2 Travaux priorité 3 Travaux priorité 4 Documents joints

Travaux pour le maintien du niveau d'investissement municipal réalisés

2 projet(s) présent(s)

N°	Titre	Localisation	Coût total	Supprimer
M-45-6	Puits d'eau souterraine	3e Avenue	18 923 \$	
6-J-21	Recherche de fuites	rue du Trappeur	7 935 \$	

Ajouter un projet

Sommaire des coûts

Sous-total par catégorie d'infrastructure	2005	2006	2007	2008	2009	Coût total
Eau potable	4 356 \$	14 567 \$	0 \$	0 \$	0 \$	18 923 \$
Plan d'intervention, études et autres	3 257 \$	4 678 \$	0 \$	0 \$	0 \$	7 935 \$
Coût total	7 613 \$	19 245 \$	0 \$	0 \$	0 \$	26 858 \$

Québec

@ Gouvernement du Québec, 2009

8.7.1 Consulter/modifier un projet

1. Sélectionnez le projet à modifier dans la liste des projets.

- En sélectionnant un projet, les renseignements déjà saisis apparaissent dans la section du projet sélectionné.
- La modification d'un projet n'est possible que dans une reddition de comptes qui n'a pas encore été transmise au Ministère.

2. Entrez les renseignements requis dans les champs appropriés.

- Les champs obligatoires sont indiqués par un astérisque rouge.
- No : numéro du projet utilisé à la municipalité.
- Titre : il doit être concis pour permettre l'identification rapide du projet. Des détails peuvent être entrés dans le champ *Commentaire*.
- Les coûts du projet par année ne concernent que les années couvertes par la reddition de comptes en cours. Pour l'année 2005, les coûts s'appliquent à partir du 28 novembre 2005.

3. Cliquez sur le bouton *Sauvegarder*.

- En sauvegardant le projet en cours, il est automatiquement mis à jour dans la liste des projets et la fenêtre de saisie est libérée pour un nouveau projet, ce qui permet l'ajout rapide de plusieurs projets.

Affaires municipales, Régions et Occupation du territoire
Québec

Taxe sur l'essence et contribution du Québec (TECQ)
volet Reddition de comptes

Accueil Recherche Coordonnées Mon profil Aide

Accueil > Recherche > Travaux > Maintien du niveau d'investissement

Perce (02005)
Période du 28 novembre 2005 au 31 décembre 2006

1 Travaux 2 Indicateurs 3 Bilan et transmission Vérification externe Impression

Maintien du niveau d'investissement Travaux priorité 1 Travaux priorité 2 Travaux priorité 3 Travaux priorité 4 Documents joints

Travaux pour le maintien du niveau d'investissement municipal réalisés

2 projet(s) présent(s)

N°	Titre	Localisation	Coût total	Supprimer
M-45-6	Puits d'eau souterraine	3e Avenue	18 923 \$	X
6-J-21	Recherche de fuites	rue du Trappeur	7 935 \$	X

Ajouter un projet

Puits d'eau souterraine

* Champ obligatoire

N° M-45-6

* Titre Puits d'eau souterraine

* Localisation rue des Pins

* Catégorie d'infrastructure Eau potable

Commentaire

* Coût du projet par année

2005	4 356
2006	14 567
2007	0 \$
2008	0 \$
2009	0 \$
Coût total	18 923 \$

Fermer Sauvegarder

Sommaire des coûts

Sous-total par catégorie d'infrastructure	2005	2006	2007	2008	2009	Coût total
Eau potable	4 356 \$	14 567 \$	0 \$	0 \$	0 \$	18 923 \$
Plan d'intervention, études et autres	3 257 \$	4 678 \$	0 \$	0 \$	0 \$	7 935 \$
Coût total	7 613 \$	19 245 \$	0 \$	0 \$	0 \$	26 858 \$

Québec
Gouvernement du Québec, 2009

8.7.2 Ajouter un projet

1. Cliquez sur le bouton *Ajouter un projet*.

2. Entrez les renseignements requis dans les champs appropriés.

- Les champs obligatoires sont indiqués par un astérisque rouge.
- No : numéro du projet utilisé à la municipalité.
- Titre : il doit être concis pour permettre l'identification rapide du projet. Des détails peuvent être entrés dans le champ *Commentaire*.
- Les coûts du projet par année ne concernent que les années couvertes par la reddition de comptes en cours. Pour l'année 2005, les coûts s'appliquent à partir du 28 novembre 2005.

3. Cliquez sur le bouton *Sauvegarder*.

- En sauvegardant le projet en cours, il est automatiquement mis à jour dans la liste des projets et la fenêtre de saisie est libérée pour un nouveau projet, ce qui permet l'ajout rapide de plusieurs projets.

Affaires municipales, Régions et Occupation du territoire
Québec

Taxe sur l'essence et contribution du Québec (TECQ)
volet Reddition de comptes

Accueil Recherche Coordonnées Mon profil Aide ?

Accueil > Recherche > Travaux > Travaux priorité 1

Percé (02005)
Période du 28 novembre 2005 au 31 décembre 2006 [Renseignements supplémentaires](#)

1 Travaux 2 Indicateurs 3 Bilan et transmission Vérification externe Impression

Maintien du niveau d'investissement Travaux priorité 1 Travaux priorité 2 Travaux priorité 3 Travaux priorité 4 Documents joints

Travaux de priorité 1 réalisés
2 projet(s) présent(s) Page : 1

N°	Titre	Localisation	Coût total	Imprimer
45-J-4	Recherche d'eau souterraine	rue du Brome	5 729 \$	1
56-N-9	Poste de pompage	rue des Artisans	8 574 \$	2

[Ajouter un projet](#)

Ajouter un projet
* Champ obligatoire

N°

* Titre

Localisation

* Catégorie d'infrastructure

Commentaire

Coût du projet par année

2005	5 729
2006	0
2007	0 \$
2008	0 \$
2009	0 \$
Coût total	5 729 \$

[Fermer](#) [Sauvegarder](#)

Sommaire des coûts

Sous-total par catégorie d'infrastructure	2005	2006	2007	2008	2009	Coût total
Eau potable	1 230 \$	4 567 \$	0 \$	0 \$	0 \$	5 797 \$
Eaux usées	7 890 \$	684 \$	0 \$	0 \$	0 \$	8 574 \$
Coût total	9 120 \$	5 251 \$	0 \$	0 \$	0 \$	14 371 \$

Québec
© Gouvernement du Québec 2009

8.7.3 Particularité du sous-onglet Maintien du niveau d'investissement

Lors de la saisie des travaux pour le maintien du niveau d'investissement, l'étape suivante s'ajoute quand la catégorie d'infrastructures *Conduites d'eau potable et d'eaux usées* est sélectionnée :

1. Répartissez les coûts de l'ensemble du projet entre les conduites d'eau potable et d'eaux usées.
 - La répartition des coûts doit totaliser 100 %.
2. Cliquez sur le bouton *Sauvegarder*.

Affaires municipales, Régions et Occupation du territoire Québec Taxe sur l'essence et contribution du Québec (TECQ) volet Reddition de comptes

Accueil Recherche Coordonnées Mon profil Aide ?

Accueil > Recherche > Travaux > Maintien du niveau d'investissement

Percé (02005)
Période du 28 novembre 2005 au 31 décembre 2006 [Renseignements supplémentaires](#)

1 Travaux 2 Indicateurs 3 Bilan et transmission Vérification externe Impression

Maintien du niveau d'investissement Travaux priorité 1 Travaux priorité 2 Travaux priorité 3 Travaux priorité 4 Documents joints

Travaux pour le maintien du niveau d'investissement municipal réalisés

2 projet(s) présent(s) Page : 1

N°	Titre	Localisation	Coût total	Supprimer
M-45-6	Puits d'eau souterraine	3e Avenue	18 923 \$	
6-J-21	Recherche de fuites	rue du Trappeur	7 935 \$	

[Ajouter un projet](#)

Puits d'eau souterraine

* Champ obligatoire

N° M-45-6

* Titre Puits d'eau souterraine

* Localisation 3e Avenue

* Catégorie d'infrastructure **Conduites d'eau potable et d'eaux usées**

Commentaire

*** Coût du projet par année**

2005	4 356
2006	14 567
2007	0 \$
2008	0 \$
2009	0 \$
Coût total	18 923 \$

*** Répartition des coûts (%)**

Eau potable 75

Eaux usées 25

1 **2**

[Fermer](#) [Sauvegarder](#)

Sommaire des coûts

Sous-total par catégorie d'infrastructure	2005	2006	2007	2008	2009	Coût total
Eau potable	4 356 \$	14 567 \$	0 \$	0 \$	0 \$	18 923 \$
Plan d'intervention, études et autres	3 257 \$	4 678 \$	0 \$	0 \$	0 \$	7 935 \$
Coût total	7 613 \$	19 245 \$	0 \$	0 \$	0 \$	26 858 \$

Québec

Gouvernement du Québec, 2009

8.7.4 Particularités du sous-onglet Travaux priorité 3

La page du sous-onglet *Travaux priorité 3* vous permet d'effectuer les mêmes opérations que celles décrites au point 8.6, cependant deux nouvelles opérations s'ajoutent :

1. Ajouter une conduite.
 - Cette opération est détaillée au point 8.7.4.1.
2. Supprimer une conduite.
 - Notez qu'il doit y avoir au moins une conduite par projet.

Affaires municipales, Régions et Occupation du territoire
Québec

Taxe sur l'essence et contribution du Québec (TECQ)
volet Reddition de comptes

Accueil Recherche Coordonnées Mon profil Aide ?

Accueil > Recherche > Travaux > Travaux priorité 3

Percé (02005)
Période du 28 novembre 2005 au 31 décembre 2006 [Renseignements supplémentaires](#)

1 Travaux 2 Indicateurs 3 Bilan et transmission Vérification externe Impression

Maintien du niveau d'investissement Travaux priorité 1 Travaux priorité 2 Travaux priorité 3 Travaux priorité 4 Documents joints

Travaux de priorité 3 réalisés
2 projet(s) présent(s) Page : 1

N°	Titre	Localisation	Coût total	Supprimer
34-J-2	Réseau de distribution d'eau potable	rue du Foin	27 065 \$	
34-K-12	Réseau de collectes des eaux usées	rue de l'Avoine	35 745 \$	

[Ajouter un projet](#)

Réseau de distribution d'eau potable

* Champ obligatoire

N° 34-J-2 * Titre Réseau de distribution d'eau potable Localisation rue du Foin

Conduite # 1

* Catégorie d'infrastructure Eau potable * Longueur (m) 200  [Supprimer cette conduite](#)

1 [Ajouter une conduite](#)

Commentaire

* Coût du projet par année

2005	10 405
2006	16 660
2007	0 \$
2008	0 \$
2009	0 \$
Coût total	27 065 \$

[Fermer](#) [Sauvegarder](#)

Sommaire des coûts

Sous-total par catégorie d'infrastructure	2005	2006	2007	2008	2009	Coût total
Eau potable	10 405 \$	16 660 \$	0 \$	0 \$	0 \$	27 065 \$
Eaux usées	23 400 \$	12 345 \$	0 \$	0 \$	0 \$	35 745 \$
Coût total	33 805 \$	29 005 \$	0 \$	0 \$	0 \$	62 810 \$

Québec
© Gouvernement du Québec, 2009

Note : Pour les travaux de renouvellement de conduites d'eau potable ou d'eaux usées recommandées au plan d'intervention, indiquez la référence au plan d'intervention dans le champ *Localisation* (Ex. : Rue de l'Église - AQU0008).

8.7.4.1 Ajouter une conduite

1. Cliquez sur l'hyperlien *Ajouter une conduite*.
2. Entrez les renseignements requis dans les champs qui apparaissent au-dessus.
 - Les champs obligatoires sont indiqués par un astérisque rouge.
3. Répartissez les coûts entre les conduites d'eau potable et d'eaux usées.
 - La section *Répartition des coûts* n'apparaît que si des catégories d'infrastructures différentes ont été saisies pour les conduites d'un même projet.
 - La répartition des coûts doit totaliser 100 %.
4. Cliquez sur le bouton *Sauvegarder*.
 - En sauvegardant le projet en cours, il est automatiquement mis à jour dans la liste des projets et la fenêtre de saisie est libérée pour un nouveau projet, ce qui permet l'ajout rapide de plusieurs projets.

Travaux de priorité 3 réalisés

N°	Titre	Localisation	Coût total	Supprimer
34-3-2	Réseau de distribution d'eau potable	rue du Foin	27 065 \$	
34-K-12	Réseau de collectes des eaux usées	rue de l'Avoine	35 745 \$	

Réseau de distribution d'eau potable

* Champ obligatoire

N° 34-3-2 * Titre Réseau de distribution d'eau potable Localisation rue du Foin

Conduite # 1

* Catégorie d'infrastructure Eau potable Longueur (m) 200 Supprimer cette conduite

Conduite # 2

* Catégorie d'infrastructure Eaux usées * Longueur (m) 54 Supprimer cette conduite

Coût du projet par année

Année	Coût
2005	10 405 \$
2006	16 660 \$
2007	0 \$
2008	0 \$
2009	0 \$
Coût total	27 065 \$

Répartition des coûts (%)

Catégorie	Pourcentage
Eau potable	75
Eaux usées	25

Sommaire des coûts

Sous-total par catégorie d'infrastructure	2005	2006	2007	2008	2009	Total
Eau potable	10 405 \$	16 660 \$	0 \$	0 \$	0 \$	27 065 \$
Eaux usées	23 400 \$	12 345 \$	0 \$	0 \$	0 \$	35 745 \$
Coût total	33 805 \$	29 005 \$	0 \$	0 \$	0 \$	62 810 \$

NOTE : Il n'y a pas de limite au nombre de conduites que l'on peut ajouter.

8.8 DOCUMENTS JOINTS

Ce sous-onglet vous permet d'afficher la page sur laquelle figure la liste des documents qui concernent l'approbation et la recommandation de la reddition.

Il vous permet d'effectuer les opérations suivantes :

1. Consulter un document joint.
2. Joindre un document.
 - Cette opération est détaillée au point 8.8.1.
3. Supprimer un document joint.

Affaires municipales, Régions et Occupation du territoire
Québec

Taxe sur l'essence et contribution du Québec (TECQ)
volet Reddition de comptes

Accueil

Recherche + Coordonnées Mon profil Aide ?

Accueil > Recherche > Travaux > Documents joints

Percé (02005)

Période du 28 novembre 2005 au 31 décembre 2006

Renseignements supplémentaires

1 Travaux 2 Indicateurs 3 Bilan et transmission Vérification externe Impression

Maintien du niveau d'investissement Travaux priorité 1 Travaux priorité 2 Travaux priorité 3 Travaux priorité 4 Documents joints

Document(s) joint(s)

* Champ obligatoire

Liste des documents joints

Nom du document	Volume	Supprimer
reddition.doc	10 Ko	X

Document à joindre

* Nom du fichier (maximum 15 Mo)

Parcourir...

Joindre

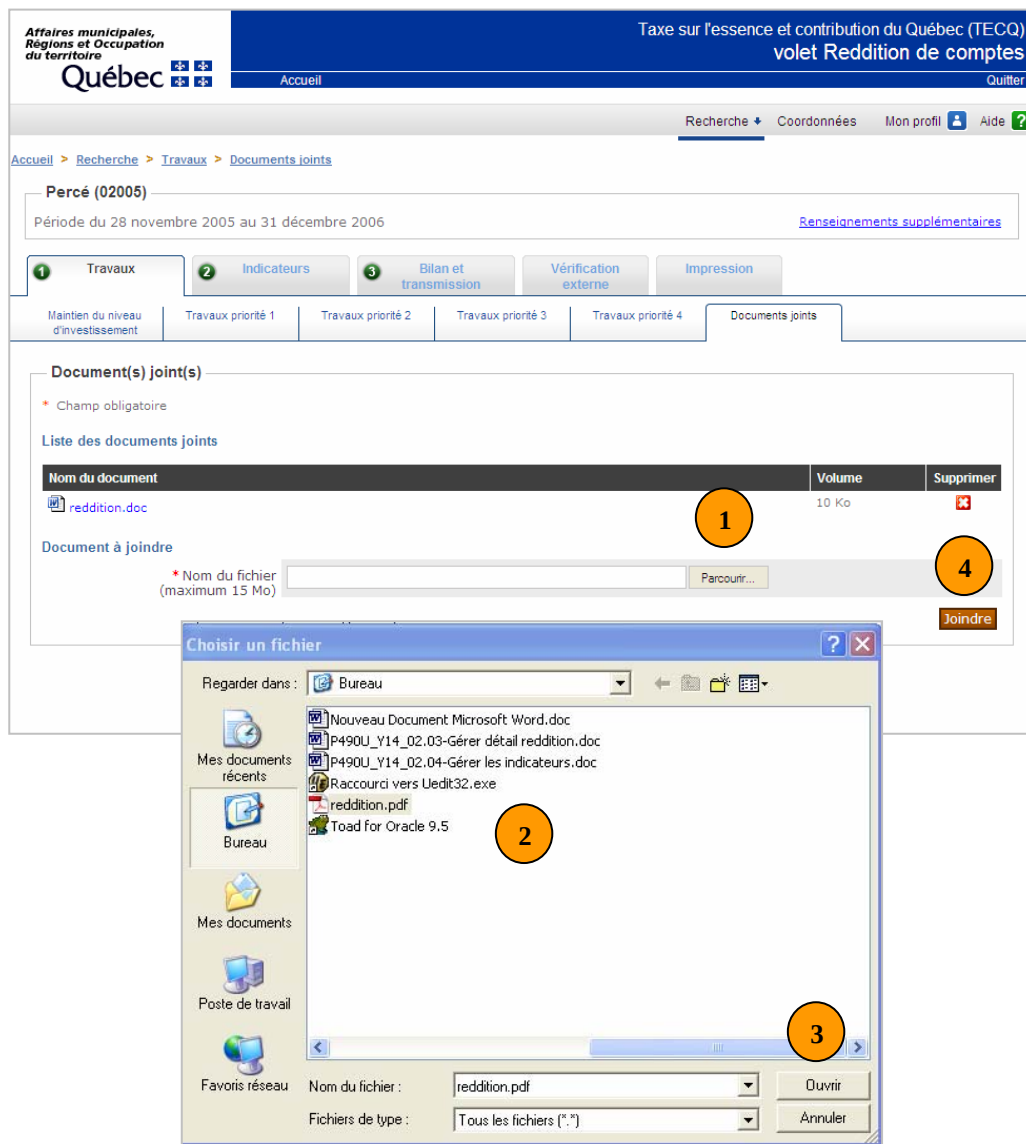
Québec

@ Gouvernement du Québec, 2009

NOTE : L'ajout et la suppression de documents sont possibles tant que la reddition de comptes n'a pas été approuvée par le Ministère.

8.8.1 Joindre un document

1. Cliquez sur le bouton *Parcourir*.
2. Sélectionnez le document que vous voulez joindre dans la fenêtre qui apparaît.
3. Cliquez sur le bouton *Ouvrir*.
■ Assurez-vous que le nom du document apparaît bien dans le champ prévu à cet effet.
4. Cliquez sur le bouton *Joindre*.



ÉTAPE 2 – Saisir les indicateurs pour les travaux des priorités 1, 2, 3 et 4

La page de l'onglet *Indicateurs* vous permet de saisir et de consulter les indicateurs de gestion d'une reddition de comptes. Ceux-ci sont constitués d'une série de mesures servant à qualifier et à quantifier les travaux prioritaires réalisés par un organisme municipal conformément au Programme TECQ.

Les travaux de chaque priorité sont associés à une série d'indicateurs donnée. Il y a seulement une série d'indicateurs par programme et elle doit être complétée en même temps que la dernière reddition de comptes du programme.

NOTE : Les indicateurs ne peuvent être saisis avant que les données des travaux associés à ces indicateurs le soient.

8.9 INDICATEURS – TRAVAUX PRIORITÉ 1

La page de ce sous-onglet vous permet de saisir et de consulter les indicateurs associés aux *Travaux priorité 1* qui concernent la mise aux normes des équipements de captage et de traitement de l'eau potable, de collecte et de traitement des eaux usées, qu'il s'agisse de réhabilitation, de remplacement ou de construction. Ces indicateurs sont répartis selon les mêmes catégories d'infrastructures que les *Travaux priorité 1*.

Cette page vous permet d'effectuer les opérations suivantes :

1. Entrez/consultez les indicateurs.
2. Répartissez/consultez les coûts.
 - Lorsque des indicateurs sont saisis dans une catégorie d'infrastructures particulière (eau potable ou eaux usées), la répartition des coûts et la saisie des objectifs deviennent obligatoires.
 - La répartition des coûts doit totaliser 100 % des coûts de la catégorie d'infrastructures à laquelle elle fait référence.
3. Entrez/consultez les objectifs.
 - Au moins un objectif doit être coché.
4. Cliquez sur le bouton *Sauvegarder*.

Affaires municipales, Régions et Occupation du territoire
Québec

Taxe sur l'essence et contribution du Québec (TECQ)
volet Reddition de comptes

Accueil

Recherche + Coordonnées Mon profil Aide ?

Accueil > Recherche > Indicateurs > Travaux priorité 1

Percé (02005)

Période du 28 novembre 2005 au 31 décembre 2006 [Renseignements supplémentaires](#)

1 Travaux 2 Indicateurs 3 Bilan et transmission Vérification externe Impression

Travaux priorité 1 Travaux priorité 2 Travaux priorité 3 Travaux priorité 4

Mise aux normes des équipements de captage et de traitement de l'eau potable, de collecte et de traitement des eaux usées

Eau potable

Indiquez les renseignements demandés selon les travaux réalisés en eau potable (priorité 1). Lorsqu'il s'agit de conduites, indiquez la longueur réhabilitée, remplacée ou construite en mètres sinon, indiquez le nombre d'ouvrages ou d'équipements réhabilités, remplacés ou construits.

Approvisionnement et traitement d'eau potable	?	?	?	Unité	Coût (\$)
☐ Recherche d'eau souterraine					
Prise d'eau de surface				nombre	
Puits d'eau souterraine				nombre	
Poste de pompage d'eau brute	1	1		nombre	
Conduite d'amenée ou d'alimentation				mètres	
Réservoir d'eau traitée				nombre	
Réservoir d'eau non traitée				nombre	
Usine de traitement (autre que la désinfection)				nombre	
Désinfection				nombre	
Autres travaux ?				nombre	5 797
Réseau de distribution d'eau potable	? Réhabilitation	? Remplacement	? Construction	Unité	Coût (\$)
Conduite d'eau potable	Voir priorité 3	Voir priorité 3		mètres	
Poste de surpression ou de réduction de pression				nombre	
Poste de rechloration				nombre	
Réservoir d'eau traitée				nombre	
Autres travaux ?				nombre	
Études	? Réhabilitation	? Remplacement	? Construction	Unité	Coût (\$)
Services professionnels					
Total des coûts réalisés en eau potable - Priorité 1					5 797 \$

Suite de l'interface des indicateurs – Travaux priorité 1

Indiquez la capacité de traitement et la population desservie, avant et après les travaux.

	Avant travaux	Après travaux
Capacité de production (débit journalier maximum)	100 000 m3/d	150 000 m3/d
Population desservie	456 pers.	1 560 pers.

Cochez les objectifs pour lesquels les travaux en eau potable ont été réalisés dans le cadre du Programme TECQ.

☐ Répondre aux exigences du Règlement sur la qualité de l'eau potable (RQEP)
☐ Améliorer la qualité de l'eau potable
☒ Répondre aux besoins en matière de quantité d'eau potable
☒ Renouveler des infrastructures désuètes
☐ Améliorer la sécurité publique
☒ Améliorer la gestion de l'eau potable

Eaux usées

Indiquez les renseignements demandés selon les travaux réalisés en eaux usées (priorité 1). Lorsqu'il s'agit de conduites, indiquez la longueur réhabilitée, remplacée ou construite en mètres sinon, indiquez le nombre d'ouvrages ou d'équipements réhabilités, remplacés ou construits.

Réseau de collecte des eaux usées	?	?	?	Unité	Coût (\$)
Conduite d'égout (sanitaire, unitaire, refoulement, pluvial)	Voir priorité 3	Voir priorité 3		mètres	
Poste de pompage	1	1		nombre	
Ouvrages de surverse (régulateur, déversoir et trop-plein)				nombre	
Raccordements inversés				nombre	
Autres travaux ?				nombre	8 574

Interception et traitement des eaux usées	?	?	?	Unité	Coût (\$)
Conduite d'interception				mètres	
Poste de pompage				nombre	
Ouvrages de surverse (régulateur, déversoir et trop-plein)				nombre	
Station d'épuration (autre que la désinfection ou la déphosphatation)				nombre	
Désinfection				nombre	
Déphosphatation				nombre	
Autres travaux ?				nombre	

Études	?	?	?	Unité	Coût (\$)
Services professionnels					

Total des coûts réalisés en eaux usées - Priorité 1 8 574 \$

Indiquez, le cas échéant, le coût des travaux associé directement à la diminution de la fréquence des débordements d'eaux usées dans l'environnement. 0

Indiquez la capacité de traitement et la population desservie, avant et après les travaux.

	Avant travaux	Après travaux
Capacité de production (débit journalier maximum)	67 000 m3/d	134 000 m3/d
Population desservie	790 pers.	1 789 pers.

Cochez les objectifs pour lesquels les travaux en eaux usées ont été réalisés dans le cadre du Programme TECQ.

☐ Répondre aux exigences environnementales
☐ Améliorer la qualité des rejets d'eaux usées
☐ Réduire la quantité de rejets d'eaux usées
☒ Renouveler des infrastructures désuètes
☐ Éliminer des raccordements inversés

Total des coûts réalisés - Priorité 1 (eau potable et eaux usées) 1 \$

Sauvegarder

Québec

@ Gouvernement du Québec, 2009

8.10 INDICATEURS – TRAVAUX PRIORITÉ 2

La page de ce sous-onglet vous permet de saisir et de consulter les indicateurs associés aux *Travaux priorité 2* qui concernent la connaissance de l'état des conduites d'eau potable et d'égout (inventaire, diagnostic et plan d'intervention pour le renouvellement de ces conduites), qu'il s'agisse de réfection, d'amélioration ou de construction.

Cette page vous permet d'effectuer les opérations suivantes :

1. Entrez/consultez les indicateurs.
2. Cliquez sur le bouton *Sauvegarder*.

The screenshot shows the 'Travaux priorité 2' form. A red bracket labeled '1' points to the 'Indicateurs' section. A red circle labeled '2' points to the 'Sauvegarder' button.

Indiquez les renseignements demandés selon les travaux de priorité 2 réalisés

Études et autres

	Coût (\$)
☒ Balancement hydraulique	2 900 \$
☒ Recherche de raccordements inversés	
☐ Recherche de fuites	

Plan d'intervention

☒ Le plan d'intervention pour le renouvellement des conduites d'eau potable et d'égout est réalisé.

	Coût (\$)
Réseau d'eau potable inspecté 56 %	3 549 \$
Réseau d'égout inspecté %	
Longueur inspectée 78 mètres	
Longueur inspectée mètres	
Total des coûts réalisés - Priorité 2 6 449 \$	

2 Sauvegarder

NOTE : Lorsque vous entrez le pourcentage d'un réseau inspecté (qu'il s'agisse d'eau potable ou d'eaux usées), vous devez aussi fournir la longueur correspondant à ce pourcentage.

8.11 INDICATEURS – TRAVAUX PRIORITÉ 3

La page de ce sous-onglet vous permet de saisir et de consulter les indicateurs associés aux *Travaux priorité 3* qui concernent le renouvellement des conduites d'eau potable et d'égout, qu'il s'agisse de réhabilitation, de remplacement ou de construction.

Cette page implique les opérations suivantes :

1. Entrez/consultez les indicateurs.

- Pour chaque catégorie d'infrastructures (Eau potable et Eaux usées) saisie, les indicateurs doivent représenter la longueur totale affichée.

2. Entrez/consultez les objectifs.

- Au moins un objectif doit être coché.

3. Cliquez sur le bouton *Sauvegarder*.

Renouvellement des conduites d'eau potable et d'égout

Eau potable

Réseau de distribution d'eau potable	?	?	?	Longueur totale (mètres)	Coût (\$)
Conduite d'eau potable	199	1	Voir priorité 1	200	27 065 \$

Cochez les objectifs pour lesquels les travaux en eau potable ont été réalisés dans le cadre du Programme TECQ.

- ☒ Améliorer la qualité de l'eau potable distribuée
- ☐ Améliorer la quantité d'eau potable distribuée
- ☒ Diminuer les pertes d'eau
- ☐ Améliorer la sécurité publique
- ☐ Renouveler des infrastructures désuètes

Eaux usées

Réseau de collecte	?	?	?	Longueur totale (mètres)	Coût (\$)
Conduite d'égout (sanitaire, unitaire, refolement, pluvial)	56	400	Voir priorité 1	456	35 745 \$

Cochez les objectifs pour lesquels les travaux en eaux usées ont été réalisés dans le cadre du Programme TECQ.

- ☒ Éliminer des refolements d'égout dans les résidences
- ☐ Renouveler des infrastructures désuètes
- ☒ Améliorer l'écoulement hydraulique des conduites

Total des coûts réalisés - Priorité 3 (eau potable et eaux usées) : 62 810 \$

Sauvegarder

NOTE : Lorsque des indicateurs sont saisis dans une catégorie d'infrastructures particulière (eau potable ou eaux usées), la saisie des objectifs devient obligatoire.

Lorsque vous entrez la longueur totale d'une conduite, vous devez préciser quelle longueur de cette conduite a été réhabilitée et quelle longueur a été remplacée.

8.12 INDICATEURS – TRAVAUX PRIORITÉ 4

La page de ce sous-onglet vous permet de saisir et de consulter les indicateurs associés aux *Travaux priorité 4* qui concernent la voirie locale, qu'il s'agisse de réfection, d'amélioration ou de construction.

Cette page vous permet d'effectuer les opérations suivantes :

1. Entrer/consulter les indicateurs.

- Lorsque des indicateurs sont saisis, la saisie des objectifs devient obligatoire.

2. Entrer/consulter les objectifs.

- Au moins un objectif doit être coché.

3. Cliquez sur le bouton *Sauvegarder*.

Affaires municipales, Régions et Occupation du territoire Québec Taxe sur l'essence et contribution du Québec (TECQ) volet Reddition de comptes

Accueil Recherche Coordonnées Mon profil Aide ?

Accueil > Recherche > Indicateurs > Travaux priorité 4

Percé (02005)

Période du 28 novembre 2005 au 31 décembre 2006 [Renseignements supplémentaires](#)

1 Travaux 2 Indicateurs 3 Bilan et transmission Vérification externe Impression

Travaux priorité 1 Travaux priorité 2 Travaux priorité 3 Travaux priorité 4

Voirie locale

Infrastructures

Ouvrages structuraux	? Réfection	? Amélioration	? Construction	Unité	Coût (\$)
Ponceaux		3		nombre	
Structures et ponts municipaux				nombre	
Mur de soutènement, de stabilisation, etc.				nombre	15 683 \$

Routes	? Réfection	? Amélioration	? Construction	Unité	Coût (\$)
Revêtement (pavage)				mètres	
Gravelage ou rechargement			3	mètres	
Sécurité des usagers ?				nombre	
Protection de la route ?				mètres	
Ouvrage de drainage et reprofilage		5		mètres	
Voies cyclables sur le réseau routier municipal				mètres	43 530 \$

Cochez les objectifs pour lesquels les travaux ont été réalisés dans le cadre du Programme TECQ.

☐ Assurer l'intégrité structurale
☒ Renouveler des infrastructures désuètes
☐ Améliorer la sécurité
☒ Améliorer la mobilité
☐ Améliorer la fluidité

Total des coûts réalisés - Priorité 4 99 213 \$

Sauvegarder

Québec
© Gouvernement du Québec, 2009

Dans cette page, aucune opération n'est possible, mais vous devez valider tous les montants inscrits puisque ce sont ces chiffres qui apparaîtront dans la reddition que vous transmettez au Ministère.

NOTE : La page *Bilan de la reddition de comptes* est disponible seulement pour consultation.

8.13 TRANSMISSION DE LA REDDITION DE COMPTES

La page de ce sous-onglet vous permet de transmettre électroniquement votre reddition de comptes au Ministère. La procédure est la suivante :

1. Cliquez sur le bouton *Imprimer l'attestation*.
2. Signez-la à l'encre bleue.
3. Numérisez-la avec un numériseur couleur.

■ Si vous n'en possédez pas, vous pouvez transmettre vos originaux par la poste au Ministère à l'adresse suivante :

Direction des infrastructures du ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire
Aile Chauveau, 3e étage
10, rue Pierre-Olivier-Chauveau
Québec (Québec) G1R 4J3

4. Joignez-la à la reddition.

■ Cette opération est détaillée au point 8.13.1.

5. Cliquez sur le bouton *Transmettre la reddition de comptes*.

Affaires municipales, Régions et Occupation du territoire
Québec

Taxe sur l'essence et contribution du Québec (TECQ)
volet Reddition de comptes

Accueil

Recherche + Coordonnées Mon profil Aide ?

Accueil > Recherche > Bilan et transmission > Transmission de la reddition de comptes

Percé (02005)

Période du 28 novembre 2005 au 31 décembre 2006

Renseignements supplémentaires

1 Travaux 2 Indicateurs 3 Bilan et transmission 4 Vérification externe 5 Impression

Bilan de la reddition de comptes Transmission de la reddition de comptes

Imprimer l'attestation

Avant de transmettre votre reddition de comptes, assurez-vous d'avoir saisi les indicateurs de gestion situés sous l'onglet **Indicateurs**.

Puis, imprimez une page d'attestation en cliquant sur le bouton ci-dessous et signez-la à l'encre bleue. Noter que l'attestation doit être signée par le représentant de la municipalité.

1

Imprimer l'attestation

Joindre l'attestation

Numérisez en couleur l'attestation signée et joignez-la à la reddition de comptes.

Liste des documents joints

Aucun document

Document à joindre

* Nom du fichier (maximum 15 Mo) C:\Documents and Settings\japelle1\Bureau\reddition.doc Parcourir...

4

Joindre

Transmettre la reddition de comptes

Lorsque l'attestation a été jointe, vous pouvez transmettre votre reddition de comptes au Ministère en cliquant sur le bouton ci-dessous.

5

Transmettre la reddition de comptes

Québec

© Gouvernement du Québec 2009

NOTE : Une fois transmise, la reddition ne peut plus être modifiée.

8.13.1 Joindre l'attestation

1. Cliquez sur le bouton *Parcourir*.
2. Sélectionnez le document que vous voulez joindre.
3. Cliquez sur le bouton *Ouvrir*.
4. Assurez-vous que le nom du document apparaît bien dans le champ prévu à cet effet.
5. Cliquez sur le bouton *Joindre*

Affaires municipales, Régions et Occupation du territoire Québec

Taxe sur l'essence et contribution du Québec (TECQ) volet Reddition de comptes

Accueil

Recherche + Coordonnées Mon profil Aide ?

Accueil > Recherche > Bilan et transmission > Transmission de la reddition de comptes

Percé (02005)
Période du 28 novembre 2005 au 31 décembre 2006 [Renseignements supplémentaires](#)

1 Travaux 2 Indicateurs 3 Bilan et transmission Vérification externe Impression

Bilan de la reddition de comptes Transmission de la reddition de comptes

Imprimer l'attestation
Avant de transmettre votre reddition de comptes, assurez-vous d'avoir saisi les indicateurs de gestion situés sous l'onglet **Indicateurs**.
Puis, imprimez une page d'attestation en cliquant sur le bouton ci-dessous et signez-la à l'encre bleue. Noter que l'attestation doit être signée par le répondant de la municipalité.

Joindre l'attestation
Numérisez en couleur l'attestation signée et joignez-la à la reddition de comptes.

Liste des documents joints
Aucun document

Document à joindre

* Nom du document (maximum 255 caractères) C:\Documents and Settings\japelle1\Bureau\reddition.doc Parcourir...

Transmettre la reddition de comptes
Lorsque l'attestation a été jointe, vous pouvez transmettre la reddition de comptes.

Choisir un fichier

Regarder dans : Bureau

Mes documents récents

Bureau

Mes documents

Poste de travail

Favoris réseau

Nom du fichier : reddition.pdf

Fichiers de type : Tous les fichiers (*.*)

Ouvrir Annuler

Consulter le rapport de vérification

Le rapport de vérification est accessible par l'onglet *Vérification externe* et donne accès à deux sous-onglets : *Conditions de versement* et *Transmission du rapport de vérification*.

NOTE : La page *Vérification externe* est disponible seulement pour consultation.

8.14 CONDITIONS DE VERSEMENT

La page de ce sous-onglet présente le rapport de vérification de la reddition en cours.

Dans cette page, aucune opération n'est possible.

Affaires municipales,
Régions et Occupation
du territoire
Québec

Taxe sur l'essence et contribution du Québec (TECQ)
volet Reddition de comptes

Accueil
Recherche
Coordonnées
Mon profil
Aide

Accueil > Recherche > Vérification externe > Conditions de versement

Percé (02005)
Période du 28 novembre 2005 au 31 décembre 2006

1 Travaux
2 Indicateurs
3 Déclarer et transmettre
Vérification externe
Impression

Conditions de versement
Transmission du rapport de vérification

Vérifiez l'exactitude de chaque condition de versement énoncée et assurez-vous de cocher la case appropriée. Lorsque vous constatez des inexactitudes, un champ apparaît pour vous permettre de saisir le montant de la correction; un commentaire est alors obligatoire. Une fois toutes les conditions vérifiées, cliquez sur **SAUVEGARDER**. Pour plus de détails, consultez l'aide en ligne.

Rapport basé sur la reddition transmise le 2009-03-23

Investissements municipaux à maintenir
* Champ obligatoire

	Exact	Inexactitude constatée	Coût (\$)
Les travaux, si requis, ont été réalisés entre le 20 novembre 2005 et le 31 décembre 2009 inclusivement.	☐	☐	
Les montants inscrits à la reddition de comptes excluent tous les travaux ou dépenses non admissibles, tel que défini à l'article 7 du Guide.	☐	☐	
Tous les travaux n'ont pas été encore réalisés.	☐	☐	
Le montant des travaux, si requis, réalisés et payés pour le maintien du niveau d'investissement municipal correspond bien aux travaux prévus à la plus récente programmation de travaux approuvée et il est supporté par des pièces justificatives adéquates.	☐	☐	
Tous les remboursements, subventions ou contributions reçus des gouvernements ont été soustraits des coûts présentés pour le maintien du niveau d'investissement municipal.	☐	☐	
Coût total des travaux réalisés pour maintenir le niveau d'investissement municipal			26 050 \$
Coût total des inexactitudes constatées (ajustement)			0 \$
Coût total ajusté des travaux réalisés pour maintenir le niveau d'investissement municipal			26 050 \$

Travaux prioritaires
* Champ obligatoire

	Exact	Inexactitude constatée	Coût (\$)
Les travaux ont été réalisés entre le 20 novembre 2005 et le 31 décembre 2009 inclusivement.	☐	☐	
Les montants inscrits à la reddition de comptes excluent tous les travaux ou dépenses non admissibles, tel que défini à l'article 7 du Guide.	☐	☐	
Le montant des travaux réalisés et payés à titre de travaux prioritaires correspond bien, si requis, aux travaux prévus à la plus récente programmation de travaux approuvée et il est supporté par des pièces justificatives adéquates.	☐	☐	
Les coûts de travaux déjà subventionnés dans le cadre de programmes d'infrastructures, y incluant la part municipale pour ces travaux, de même que toutes autres subventions, contributions ou remboursements reçus des gouvernements pour ces travaux, ont été exclus des coûts présentés dans les travaux prioritaires.	☐	☐	
Coût total des travaux prioritaires réalisés			142 843 \$
Coût total des inexactitudes constatées (ajustement)			0 \$
Coût total ajusté des travaux prioritaires réalisés			142 843 \$

Québec
Gouvernement du Québec, 2009

NOTE : La page *Conditions de versement* est en consultation seulement.

8.15 TRANSMISSION DU RAPPORT DE VÉRIFICATION

Ce sous-onglet présente les documents joints au rapport de vérification pour la reddition en cours.

Une opération est possible :

1. Consulter les documents joints.

Affaires municipales,
Régions et Occupation
du territoire
Québec

Accueil

Taxe sur l'essence et contribution du Québec (TECQ)
volet Reddition de comptes
Quitter

Recherche +CoordonnéesMon profilAide ?

Accueil > Recherche > Vérification externe > Transmission du rapport de vérification

Percé (02005)

Période du 28 novembre 2005 au 31 décembre 2006

Renseignements supplémentaires

1Travaux

2Indicateurs

3Bilan et
transmission

Vérification
externe

Impression

Conditions de versementTransmission du rapport
de vérification

Joindre l'attestation

Avant de transmettre votre rapport de vérification (conditions de versement), vous devez joindre un document d'attestation confirmant que votre firme a effectué la vérification conformément aux normes de vérification généralement reconnues au Canada. Ce document doit être signé à l'encre bleue, numérisé en couleur et joint électroniquement ci-après.

Liste des documents joints

Nom du document	Volume
 reddition.doc	10 Ko

Document à joindre

Nom du fichier
(maximum 15 Mo)

Parcourir...

Joindre

Transmettre le rapport de vérification

Vous pouvez maintenant transmettre votre rapport de vérification (conditions de versement et attestation) au Ministère en cliquant sur le bouton ci-dessous.

Québec

Gouvernement du Québec, 2009

1

Imprimer la reddition de comptes et le rapport du vérificateur

Cette page vous permet d'effectuer les opérations suivantes :

1. Sélectionnez les pages que vous désirez imprimer en cochant les cases appropriées.

■ La case *Imprimer tout* permet d'imprimer toutes les pages de la reddition de comptes.

2. Cliquez sur le bouton *Créer le fichier PDF*.

■ Un hyperlien apparaît en haut de la page vous permettant de télécharger le fichier.

■ Prenez note que pour consulter le fichier, vous devez posséder Acrobat Reader.

Affaires municipales, Régions et Occupation du territoire Québec

Taxe sur l'essence et contribution du Québec (TECQ) volet Reddition de comptes

Accueil

Recherche + Coordonnées Mon profil Aide ?

Accueil > Recherche > Impression

Percé (02005)

Période du 28 novembre 2005 au 31 décembre 2006

Renseignements supplémentaires

1 Travaux 2 Indicateurs 3 Bilan et transmission 4 Vérification externe Impression

Le fichier PDF a été généré avec succès. Pour le télécharger, veuillez cliquer sur le lien ci-dessous.

Cliquez ici pour télécharger le fichier PDF. (23k)

Cette page vous permet d'imprimer une reddition de comptes en tout ou en partie. Cochez simplement les sections que vous désirez imprimer, appuyez sur le bouton **Créer le fichier PDF**, puis procédez à l'impression en cliquant sur l'hyperlien affiché en haut à droite.

Reddition de comptes

☐ Imprimer tout

☐ Bilan de la reddition de comptes

☐ Travaux

- ☐ Maintien du niveau d'investissement municipal
- ☐ Priorité 1
- ☐ Priorité 2
- ☐ Priorité 3
- ☐ Priorité 4

☐ Indicateurs

- ☐ Priorité 1
- ☐ Priorité 2
- ☐ Priorité 3
- ☐ Priorité 4

☐ Page d'attestation (non signée)

Rapport du vérificateur

☐ Contrôle des conditions de versement

Créer le fichier PDF

Québec

© Gouvernement du Québec, 2009



**Affaires municipales,
Régions et Occupation
du territoire**

Québec

